



PRINCIPALES AIDES FINANCIERES AU DEVELOPPEMENT EXPORT

: REGIONALES

- ***Programme ASTREE (Aide Stratégique Régionale à l'Entreprise à l'Export) dans le cadre du programme de développement des entreprises ASTRE***

Les principales orientations sont les suivantes :

- Plan d'affaires à l'international préalable dont l'élaboration peut faire l'objet d'une aide à la faisabilité (subvention à 50%, assiette plafonnée à 30 000 €)
- Diagnostic et assistance au prévisionnel par la Banque de France dans le cadre de la procédure GEODE
- Avance remboursable de 300 000 € maximum, plafonnée aux fonds propres de l'entreprise et à 50% de l'assiette financée
- **Volontariat International en Entreprise** : aide plafonnée à 15 000 € et à un taux maximum de 50% de l'assiette financée dans un cadre collectif : 3 entreprises minimum. L'aide porte sur le coût de fonctionnement du V.I.E. : déplacements, téléphone, prospection, location de locaux, etc ...

Contacts : Jean Maury Direction du Développement des Entreprises au Conseil Régional

Téléphone : 04 67 22 81 96 **E-mail** : maury.jean@cr-languedocroussillon.fr

Pour le secteur viticole : Francis Cabaud Direction de l'Economie Rurale Littorale et Touristique

Téléphone : 04 67 22 63 70 **E-mail** : viticulture@cr-languedocroussillon.fr

Développement prospection et recherche de marchés :

- ***Présence à des salons internationaux ou participation à des missions via Septimanie-Export***

Septimanie Export propose chaque année, par filière, des actions à caractère régional, collectif et partenarial, afin de favoriser la compétitivité des entreprises et des territoires. Les entreprises participant à ces opérations bénéficient de conditions particulièrement attrayantes avec un soutien logistique et un accompagnement sur mesure.

Contact : Septimanie Export **Téléphone** : 04 99 64 29 29 **E-mail** : contact@septimanie-export.com

- ***Prospection individuelle***

Les entreprises participant à des salons non inclus dans le programme de Septimanie Export, peuvent bénéficier d'un accompagnement financier, sous trois conditions :

- Formuler la demande avant la manifestation
- Le salon doit avoir un agrément national
- **Un minimum de 3 entreprises régionales par manifestation** sera requis pour bénéficier de l'aide prenant en charge 50% des frais de location d'espaces plafonnés à 1500 € par entreprise pour les pays proches (Union européenne , pourtour méditerranée) et 3000 € par entreprise pour les pays lointains (Asie, Océanie, Amériques).

Contacts : Jean MAURY Direction du Développement des Entreprises Conseil Régional

Téléphone secrétariat : 04 67 22 81 96 **E-mail** : coordinationcompetitivite@ce-languedocroussillon.fr

Pour le secteur viticole : Francis Cabaud Direction de l'Economie Rurale Littorale et Touristique

Téléphone : 04 67 22 63 70 **E-mail** : viticulture@cr-languedocroussillon.fr

: NATIONALES AVEC PARTICIPATION REGIONALE

▪ *Aide à la Prospection COFACE*

Cette assurance prospection, garantie gérée par Coface pour le compte de l'Etat, permet aux PME souhaitant développer leurs exportations de bénéficier de l'assurance prospection Coface et ainsi d'alléger les charges de trésorerie des entreprises, de faciliter le financement des actions de prospection et de garantir les bénéficiaires contre les risques d'échec des prospection en l'absence de développement des recettes d'exportation : la quotité garantie pour les prospections commerciales réalisées en Chine, au Japon, aux Etats-Unis en Russie et en Inde est majorée et portée à 80% contre 65% dans le cas général. Seules les entreprises réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 150 millions d'euros peuvent bénéficier de l'assurance prospection. Le versement d'avances dès la signature de la police d'assurance est possible pour les entreprises dont le chiffre d'affaire est inférieur à 1,5 millions d'euros.

Pour les entreprises agroalimentaires et viticoles régionales : prise en charge de 50% du coût de la prime de garantie occasionnée par la souscription de l'assurance prospection auprès de Coface. Aide plafonnée à 4 500 € avec un montant minimum de 300 €.

Contact région Languedoc Roussillon : COFACE **Téléphone** : 04 67 58 10 11

▪ *Aide à l'Assurance Crédit (Garantie les risques d'impayés)*

L'entreprise régionale bénéficie d'un coût de la prime d'Assurance Crédit minimisé, négocié entre le Conseil Régional et Coface.

Contact : COFACE **Téléphone** : 04 67 58 10 11

▪ *Garantie des crédits de préfinancements*

Pour les 2 produits, la banque sera garantie contre le risque de défaillance financière de l'exportateur. La quotité garantie de la nouvelle garantie des préfinancements de Coface pour le compte de l'Etat s'élèvera à 70% (dispositif qui complète le nouveau produit de garantie des cautions, qui garantit à 70% l'émetteur d'une caution export) La quotité garantie annuelle du produit OSEO-Sofaris de garantie des préfinancements exports déjà existants passe de 50 à 70% grâce à l'intervention de Coface (ce mécanisme complète celui de l'été 2005 qui porte à 70% la quotité du produit de garantie des cautions exports proposé par OSEO)

Contact région Languedoc Roussillon : COFACE / OSEO **Téléphone** : 04 67 58 10 11

▪ ***Crédit d'Impôt Export***

Permet le **recrutement d'un salarié** dont l'activité est dédiée à l'export en UE et hors UE, ou d'un **VIE** ; plafond de 40 000 € à 80 000 €, selon les cas, par entreprise et concerne 50% des dépenses éligibles réalisées dans la période de 24 mois suivant le recrutement ;telles que : frais et indemnités de déplacement et d'hébergement liés à la prospection ; dépenses de participation à des salons et foires-expositions ; dépenses visant à faire connaître les produits et services de l'entreprise ; les rémunérations des V.I.E. rentrent aujourd'hui dans le champ des dépenses éligibles.

Pour les salariés chargés de la prospection commerciale à l'étranger qui passent plus de 120 jours par an hors de France : exonération de l'impôt sur le revenu pour les salaires perçus au cours de cette période.

Contact Région Languedoc Roussillon : DRCE à Montpellier **Téléphone** : 04 67 15 61 80

: NATIONALES

▪ ***SIDEX : Soutien Individualisé à la Démarche Export des PME/TPE***

Cette aide est destinée aux PME ou TPE françaises (sauf négoce). Elle a pour vocation de finaliser un projet de développement international clairement identifié.

Les opérations proposées peuvent consister en un séjour à l'étranger de l'entreprise demanderesse ou une invitation en France du futur partenaire étranger potentiel (futur client, agent, distributeur ...) financée par l'entreprise.

Toutes les détails sur le site : <http://www.ubifrance.fr/sidex/presentation.htm>

Contact : UBIFRANCE **Téléphone** : 01 40 73 30 00

Septimanie Export – L'Acropole - 954 Avenue Jean Mermoz - 34000 Montpellier

SAEM au capital de 381 122 euros – RCS : 331 496 158 - Code NAF : 741 E 6 FR 60 331 496 158

Tél.: 33 (0)4 99 64 29 29 – Fax : 33 (0)4 99 64 29 37 – Email : contact@septimanie-export.com – Web : <http://www.septimanie-export.com>

C.R.D.I./L.C.I. Tél.: 33 (0)4 99 64 29 27 – Fax : 33 (0)4 99 64 29 38 – **Email** : bousquet@septimanie-export.com